

Zeitschrift: Hebamme.ch = Sage-femme.ch = Levatrice.ch = Spendrera.ch
Band: 110 (2012)
Heft: 7-8

Artikel: L'expression utérine au cours du 2e stade du travail
Autor: Scherly Montesi, Virginie / Repoux, Garance
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-949380>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Travail de Bachelor

L'expression utérine au cours du 2^e stade du travail

Lorsque nous avons découvert cette manœuvre au cours de stages, en situation clinique d'urgence, elle nous a à la fois surprises et choquées. Nous n'avons pas reçu d'enseignement théorique à ce sujet. Les discours divergents des professionnel(le)s, du bon coup de pouce au geste à proscrire, ont stimulé notre curiosité et révélé en outre une difficulté à pouvoir argumenter cette pratique.



Virginie Scherly Montesi, mère de famille, danseuse et diplômée sage-femme (Genève, 2011). Travaille actuellement à la maternité de Riaz, Fribourg.

Garance Repoux, licenciée d'histoire, diplômée sage-femme (Genève, 2011). Actuellement en recherche d'emploi, elle s'investit dans l'élaboration et l'entretien du jardin de la maison de naissance de la Roseraie à Genève, et donne des cours de tutorat.

Codifiée en 1867 par Samuel Kristeller, la technique et les indications de l'expression utérine se sont diversifiées au cours du temps. Ayant disparu des manuels et cours d'obstétrique depuis les années 2000, il n'existe pas de consensus clinique sur la technique de réalisation.

Peu de données épidémiologiques sont disponibles car, dans de nombreux lieux, la manœuvre n'est pas consignée dans les dossiers. Réalisée le plus souvent dans un contexte d'urgence, elle est l'enjeu de nombreuses poursuites médico-légales aux Etats-Unis. Les recommandations professionnelles, médicales et des sages-femmes s'échelonnent d'un silence total à l'abandon (HAS, 2006), mais peu d'organismes se sont positionnés jusqu'ici. Les conséquences du geste sont de fait aussi mal évaluées.

Il y a donc peu de données et aucun consensus au sujet de cette pratique, certes ancestrale, mais surtout commune et souvent souterraine. Ainsi, des sages-femmes se questionnent, ici mais aussi

dans des pays où la médicalisation de l'accouchement est moindre, car les enjeux éthiques et le vécu des patientes conduisent aussi à la nécessité de pouvoir se positionner.

Une revue de la littérature a donc été réalisée. Le sujet étant précis, et la littérature relativement peu abondante, l'étude des sources a été exhaustive. Les limites intrinsèques du sujet, liées aux enjeux éthiques et au contexte pathologique, ont conduit à inclure des études aux designs variés et peu de recherches randomisées. On a déploré l'absence d'études qualitatives.

Six études, datant de 1996 à 2009, ont été retenues et ont permis l'obtention des résultats majeurs suivants.

- L'expression utérine au 2^e stade du travail ne raccourcit pas le 2^e stade du travail et reflèterait plutôt un 2^e stade prolongé. Il n'a pas été déterminé si elle est plus efficace (pour terminer l'accouchement) que les poussées maternelles.
- Elle n'évite pas les instrumentations.
- Elle augmente l'incidence et le degré des lésions périnéales.
- Elle favoriserait le cumul des interventions (Kristeller, épisiotomie, instrumentation) à l'expulsion ce qui augmente d'autant plus le risque de lésions périnéales et leur gravité.
- Elle ne modifie pas les paramètres néonataux.
- L'indication est néanmoins souvent l'intolérance fœtale.

La revue n'a pas permis de statuer sur les complications graves rapportées en littérature (hémorragie intracrânienne, embolie amniotique, rupture utérine) du fait de leur rareté aussi. Par ailleurs, les femmes sous anesthésie péridurale et les nullipares semblent constituer une population plus à même d'en bénéficier. ◀

Des propositions d'attitudes ont été élaborées

Contre-indications absolues

- Présentation céphalique non engagée
- Dystocie des épaules (OMS, 2004)
- Utérus cicatriciel

Contre-indications relatives

- Facteurs de risque d'intolérance fœtale et/ou de lésions crâniennes (prématurité, RCIU)
- Facteurs de risque de dystocie d'expulsion ou des épaules (obésité maternelle et suspicion de macrosomie fœtale, présentations postérieures ou défléchies, poids présumé > 4000g, fœtus de mère diabétique (antécédents d'instrumentations utérines, grande multiparité, polyhydramnios)

Indication absolue

- Intolérance fœtale sans possibilité d'instrumentation (lieu d'accouchement sans médecins ou indisponibilité du corps médical)

Des propositions générales sont émises

- Harmoniser et enseigner la technique.
- Informer les patient(e)s dans l'esprit d'un partenariat soignant-soigné, impliquant si possible un consentement éclairé. Cela pourrait permettre d'améliorer leur vécu.
- Décrire et documenter la manœuvre pour respecter une certaine éthique soignante, obtenir des données épidémiologiques et progresser sur le terrain des enjeux médico-légaux.
- Etudier la manœuvre grâce aux nouvelles données obtenues afin de promouvoir la recherche de qualité des soins en obstétrique, dans l'esprit de l'Evidence-Based Medicine.

A terme, il serait probablement plus aisé de statuer sur la pratique ou, en tout cas, de se positionner, tant individuellement que collectivement.

Repoux Garance; Scherly Montesi Virginie: Peut-on établir de nouvelles recommandations au sujet de l'expression utérine au cours du deuxième stade du travail? Genève, 2011, 106 p.